



Comment récupérer quittances, cautions et objets m'appartenant

Par **hosrito**, le **13/02/2009** à **21:05**

j'ai loué un appartement de juin 2008 à janvier 2009 et le propriétaire du bien n'a jamais voulu me faire ni de bail et ne m'a donné aucune quittance sous prétexte qu'il devait vendre l'appartement. Il y eut un accord verbal comme quoi il me relogerait dans un appartement à rénover dès qu'il aurait signé la promesse de vente de l'appartement. La vente ne s'étant pas conclue (crise oblige) il refuse de me faire mes quittances de loyers et ne veut pas me rendre la caution que je lui ai donnée pour entrer dans l'appartement. Quelle est la solution pour récupérer ma caution, mes quittances et les quelques objets qu'il retient depuis que je lui ai envoyé une lettre recommandée pour lui réclamer mes quittances en bloquant le portail à l'aide d'une barre de fer. Je suis parti à la gendarmerie et ils m'ont dit que cela n'entrait pas dans le domaine de leurs fonctions. J'ai saisi un conciliateur de justice, nous avons été convoqués et le Monsieur en question ne s'est pas rendu à ce rendez-vous.